

# **Référentiel de la mention « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS)**

## **Sommaire**

A - Situation spécifique de la filière STAPS	2
B - Positionnement et méthodologie	3
C - Objectifs généraux de la mention STAPS	4
Référentiel de la mention STAPS	5
- référentiel de la spécialité Education et motricité	6
- référentiel de la spécialité Entraînement sportif	7
- référentiel de la spécialité Management du sport	8
- référentiel de la spécialité Activités physiques adaptées et santé	9
- référentiel de la spécialité Ergonomie et performance motrice	10
D - Les conséquences sur les formations	11
1 - la progression dans le cursus	
2 - La répartition des crédits	12
3 - Les contenus d'enseignement	12
4- Les équipes pédagogiques	13
5- Les compétences transversales	13
E- Conclusion	13

## **A- Situation spécifique de la filière STAPS au regard de référentiels de compétences**

Quelques grandes caractéristiques conditionnent la construction d'un référentiel STAPS

- 1- Les métiers de référence de la filière sont, dans une proportion significative, des métiers à exercice réglementé (Loi sur le sport du 01 Août 2003). Cela se traduit par la nécessité d'obtention d'une carte professionnelle conditionnée notamment par l'inscription du diplôme au Code du sport (Art L212.1) et son enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les intitulés des diplômes concernés sont donc reliés à des conditions d'exercice extrêmement précises.
- 2- Aucune inscription au code du sport n'est réalisée au niveau d'une mention STAPS, mais au niveau inférieur, composé actuellement de 5 spécialités. Ceci reste une donnée non modifiable à court terme.
- 3- La filière STAPS est la seule filière vivant la présence d'une architecture de certification d'un autre ministère sur l'ensemble des niveaux. Le ministère des sports propose une architecture allant du niveau 5 au niveau 2 voire 1 de la grille française de qualification. Même avec des publics et les trajectoires différents, cette architecture fait souvent référence dans le champ professionnel puisque ce sont directement les acteurs de ce champ qui mettent en œuvre l'architecture du ministère des sports. Ceci relève du marché public de la formation.
- 4- Ce phénomène ancien de référence datant des brevets d'Etat ainsi qu'une situation de quasi monopole de certification que détenait ce ministère jusqu'à 2003 a créé des habitudes de double certification entre les diplômes universitaires, reconnus d'un point de vue académique et propédeutique, et des diplômes du ministère des sports, reconnus professionnellement mais situés très inférieurement sur la grille de qualification. Ceci exerce une très forte contrainte sur le travail de référentiel car la reconnaissance de l'offre universitaire par les employeurs n'est pas encore acquise.
- 5- Les emplois du secteur de l'encadrement sportif (ce qui ne concerne qu'une part mineure des formations STAPS) relèvent massivement de niveaux de qualification infra universitaires, car l'emploi reste souvent associatif et donc sans fonction « cadre ». Cette dernière fonction est alors très valorisée et amène les certifications non universitaires sur des positionnements très élevés sur la grille de qualification. Concrètement, des compétences universitaires situées au niveau 2 sont attestées souvent aux niveaux 3 ou 4 (niveau Bac) au sein des certifications du ministère des sports. Il y a donc une forte pression déqualifiante qui justifie un positionnement très précis et très spécifique des référentiels de licence.
- 6- Ces éléments ont créé les conditions d'un engagement des composantes STAPS en direction de la professionnalisation. Une liste de 18 diplômes STAPS a été arrêtée dès 2005, des fiches RNCP ont été établies et la conférence des doyens et directeurs de STAPS a proposé des référentiels de formation de la licence en 2009.
- 7- Enfin, des aspects réglementaires jalonnent potentiellement le parcours de la licence par l'intermédiaire de référentiels spécifiques. Par exemple, un référentiel conditionne la stagiarisation en face à face pédagogique et un autre conditionne l'accès au métier de maître nageur (arrêté du 15 mars 2010).

L'ensemble de ces paramètres nécessite une très forte imprégnation du contexte pour appréhender les choix proposés.

## **B- Positionnement et méthodologie**

- 1- Le projet d'un référentiel est conçu comme un inventaire de compétences attestées (attendues) servant de guide et référence pour la construction et l'évaluation d'une formation. Cela ne doit en aucun cas se confondre avec une maquette cadre, ni avec une liste de contenus de cours, ni avec un volume d'enseignement. A l'inverse, nous sommes attentifs aux conséquences de nos propositions sur ces différents aspects.
- 2- Ce travail de référentiel des compétences et de leur reconnaissance par les milieux professionnels doit éviter deux écueils. Le premier consiste à lister des compétences reconnues directement des professionnels et donc indexées sur des métiers et c'est alors d'une licence professionnelle dont il s'agit. Le second consiste à ce que ces compétences restent très génériques ou centrées sur les connaissances et possèdent peu de lisibilité dans le champ professionnel.
- 3- Nous adoptons un référentiel mettant en regard des acquisitions attendues évaluées avec les compétences qui les composent. La filière STAPS s'appuie sur un socle disciplinaire scientifique, technologique et technique.  
A cela s'ajoutent des compétences transversales et des compétences pré professionnelles.
- 4- Le contexte nous conduit actuellement à présenter des référentiels avec des points intermédiaires de référence, en précisant bien que ceci ne revient pas à dissocier ces trois années, mais au contraire à en baliser la construction possible, dans un contexte très spécifique.
- 5- Le respect de l'objectif académique d'une licence STAPS se traduit par un référentiel unique de licence. Mais chacune des compétences de ce référentiel est déclinable en compétences spécifiques d'une spécialité. Il en va de la lisibilité professionnelle et réglementaire de la licence STAPS. Il nous semble important de rappeler que les trois années correspondent chacune à une phase de construction des compétences du titulaire de la licence et que les thématiques des trois années ne sont pas identiques. La première année est une année d'intégration, qui doit lancer des processus d'acquisition et permettre la découverte des secteurs professionnels de l'Activité physique et/ou sportive. La deuxième année est une année permettant l'orientation et le départ d'une pré professionnalisation. La troisième année permet de vérifier la maîtrise du socle disciplinaire STAPS et des aspects préparatoires à un engagement professionnel ou à une poursuite d'études en master.
- 6- Nous avons effectué ce travail en consultant les représentants des instances concernées dans le domaine.
  - La conférence des doyens et directeurs de Staps
  - La 74<sup>ème</sup> section du CNU
  - Les partenaires sociaux de la branche sport
  - Le mouvement sportif (CNOSF)
  - Les sociétés savantes (ACAPS, ARIS, AFRAPS)
  - Les syndicats enseignants (SNEP, SNESUP)
  - Les associations d'étudiants (ANESTAPS)
  - Les associations professionnelles (RUMPRISM, AFAPA, SF APA)
  - Les conseillers scientifiques de la DGESIP

7- Nous n'avons pas pris en charge la question de la pratique sportive à l'Université dans ces référentiels, ceci relevant d'une démarche transversale.

### **C- Objectifs généraux de la Mention STAPS**

L'objectif de cette mention est de permettre à tout diplômé de pouvoir disposer du choix entre une poursuite d'études ou une insertion professionnelle à l'issue de la Licence.

C'est une maîtrise du socle disciplinaire STAPS permettant sa mobilisation pour répondre à des enjeux de développement en master ou de mise à l'œuvre dans un champ professionnel.

C'est une autonomie de démarche qui caractérise l'engagement, qu'il soit universitaire ou professionnel

C'est une culture de l'activité physique et/ou sportive qui serve de fondement à la diversité des engagements, mais également un niveau de culture générale caractéristique de ce niveau de qualification.

C'est enfin l'attestation d'une expérience pré professionnelle permettant de se situer au sein d'un secteur d'engagement de l'activité physique et/ou sportive

## REFERENTIEL LICENCE STAPS

- Maîtrise du socle disciplinaire, outils et méthodes d'analyse de l'Activité Physique ou Sportive
- Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets dans un secteur lié à l'Activité physique ou sportive
- Attestation de la progression de l'étudiant dans un projet professionnel dans une spécialisation parmi :
  - Entraînement sportif / Préparation Physique
  - Education et motricité
  - Activité Physique Adaptée et Santé
  - Management du sport

### Acquisitions visées

- Ergonomie et performance motrice

### Socle disciplinaire STAPS

#### Compétences scientifiques

- Maîtriser les connaissances scientifiques du sport et de la motricité dans le cadre d'une problématique
- Identifier des objets de recherche liés à l'orientation choisie

#### Compétences technologiques

- Mobiliser des modèles théoriques et technologiques liés à un secteur professionnel

#### Compétences techniques

- Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des AP/S

### Compétences pré professionnelles

- Maîtriser les productions attendues d'un diplômé dans un secteur professionnel
- Maîtriser l'étude d'un problème pour établir un diagnostic
- Conduire et mettre en œuvre concrète les actions spécifiques d'un secteur professionnel
- Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions
- Connaître les institutions et les règlements d'un secteur d'implication de l'AP/S
- Disposer d'une expérience pré professionnelle d'un secteur
- S'adapter aux variations de l'environnement ou du public

### Compétences transversales

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **SPECIALITE EDUCATION ET MOTRICITE**

### **Acquisitions visées**

- Maîtrise du socle disciplinaire STAPS en relation avec l'enseignement et l'éducation
- Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets pédagogiques et éducatifs
- Attester de sa progression dans un projet professionnel lié à :
  - Enseignement de l'EPS
  - Education par l'AP/S

### **Socle disciplinaire STAPS**

#### Compétences scientifiques

- Mobiliser les connaissances scientifiques des processus de transformation de l'enfant de l'adolescent ou du jeune adulte
- Identifier les objets de recherche liés à l'éducation- motricité

#### Compétences technologiques

Mobiliser des modèles théoriques et technologiques liés à l'enseignement

#### Compétences techniques

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique et l'enseignement des APS

- Formuler et mettre en œuvre un projet d'intervention pédagogique et éducative
- Maîtriser les modèles technologiques et didactiques des activités support de l'intervention
- Etablir le diagnostic pédagogique d'un public
- Concevoir des cycles et séances d'enseignement
- Conduire avec adaptations un cycle d'enseignement
- Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions
- Mobiliser les textes institutionnels et réglementaires

### **Compétences pré professionnelles**

- Disposer d'une expérience pré professionnelle

### **Compétences transversales**

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **SPECIALITE ENTRAINEMENT SPORTIF**

### **Acquisitions visées**

- Maîtrise du socle disciplinaire en rapport avec l'entraînement dans une discipline sportive
- Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets sportifs
- Attester de sa progression dans un projet professionnel.
  - Entraînement sportif et éventuellement Préparation Physique

### **Socle disciplinaire STAPS**

#### Compétences scientifiques

- Mobiliser les connaissances scientifiques des processus de transformation liés à l'optimisation de la performance
- Identifier des objets de recherche en entraînement sportif

#### Compétences technologiques

Maîtriser les modèles théoriques et technologiques de la performance et de l'entraînement sportif

#### Compétences techniques

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans une discipline sportive

### **Compétences pré professionnelles**

- Maîtriser un projet d'entraînement :
- Maîtriser l'analyse multi factorielle d'une prestation sportive dans le cadre d'un diagnostic
- Maîtriser les éléments spécifiques de planification de l'entraînement d'une discipline
- Conduire avec adaptations des séances d'entraînement d'une discipline dans le respect de la sécurité des usagers et des tiers
- Maîtriser les méthodologies d'évaluation des actions
- Connaître les institutions et règlements concernés par l'action
- Disposer d'une expérience pré professionnelle

### **Compétences transversales**

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **SPECIALITE MANAGEMENT DU SPORT**

### **Acquisitions visées**

- Maîtrise du socle disciplinaire STAPS en rapport avec le management du sport
- Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets ou d'organisation sportifs
- Attester de sa progression dans un projet professionnel de management du sport

### **Socle disciplinaire STAPS**

#### Compétences scientifiques

- Mobiliser les connaissances scientifiques du sport dans le cadre d'une problématique organisationnelle
- Identifier des objets de recherche liés au management du sport

#### Compétences technologiques

- Mobiliser des modèles théoriques et technologiques de l'organisation et du management des structures et des événements

#### Compétences techniques

- Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans une organisation liée au sport

### **Compétences pré professionnelles**

- Maîtriser des projets de développement et des dispositifs de gestion des structures sportives
- Identifier et analyser les aspects stratégiques et décisionnels d'un projet ou de gestion d'une structure
- Planifier et organiser des activités sportives et de loisirs
- Mettre en place un programme d'action
- Participer au marketing d'un événement
- Maîtriser la comptabilité de base, le bilan et compte de résultat
- Connaître les institutions et règlements du secteur d'implication du projet
- Disposer d'une expérience pré professionnelle

### **Compétences transversales**

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **SPECIALITE ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE**

### **Acquisitions visées**

- Maîtrise du socle disciplinaire STAPS en rapport avec les APAS,
- Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets de Prévention-Santé, Réadaptation ou Intégration
- Attester de sa progression dans un projet professionnel lié à l'APAS

### **Socle disciplinaire STAPS**

#### Compétences scientifiques

- Mobiliser les connaissances scientifiques du sport et de la motricité dans le cadre d'une problématique liée à la Prévention- santé, Réadaptation ou Intégration
- Identifier des objets de recherche liés à l'APAS

#### Compétences technologiques

- Mobiliser des modèles théoriques et technologiques des projets d'intervention en APAS

#### Compétences techniques

- Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique et l'adaptation d'une activité physique ou sportive

### **Compétences pré professionnelles**

- Maîtriser des programmes d'intervention ; Prévention-santé de Réadaptation ou d'Intégration
- Maîtriser les principaux outils et méthodes de l'évaluation des populations concernées
- Identifier les caractéristiques des Activités Physiques pertinentes au regard des besoins du pratiquant
- Maîtriser les principaux paramètres de la planification de la prise en charge
- Maîtriser les outils et techniques nécessaires à son intervention
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire des programmes et des structures concernées
- Intégrer les conséquences de la pratique physique dans une prise en charge globale et quotidienne de la personne
- Disposer d'une expérience pré professionnelle d'un secteur de l'APAS

### **Compétences transversales**

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **SPECIALITE ERGONOMIE ET PERFORMANCE MOTRICE**

### **Acquisitions visées**

- Maîtrise du socle disciplinaire STAPS en rapport avec l'ergonomie de la performance motrice
  - Autonomie d'une démarche de diagnostic, mise en œuvre et évaluation de projets dans le secteur de l'ergonomie
- Attester de sa progression dans un projet professionnel lié à l'ergonomie

### **Socle disciplinaire STAPS**

#### Compétences scientifiques

- Mobiliser les connaissances scientifiques du sport et de la motricité dans le cadre de l'adaptation ergonomique des produits ou des tâches
- Identifier des objets de recherche liés à l'ergonomie du sport et de la motricité

#### Compétences technologiques

Mobiliser des modèles théoriques et technologiques des tâches ou des produits

#### Compétences techniques

Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique d'une AP/S

### **Compétences pré professionnelles**

- Participer à la conception de prototypes et de produits innovants
- Analyser et interpréter des éléments problématiques d'une tâche
- Maîtriser les éléments essentiels des processus d'industrialisation,
- Participer au processus de validation et de test des prototypes
- Connaître les institutions et règlements d'un secteur d'implication du projet
- Participer au développement du produit
- Connaître la sécurité des équipements et leur adéquation aux différents publics.
- Disposer d'une expérience pré professionnelle de l'ergonomie

### **Compétences transversales**

- Synthétiser et exploiter des données. Maîtriser les outils informatiques de référence.
- Intégrer d'une connaissance non enseignée
- Maîtriser une communication professionnelle en langue étrangère (préférence anglais)
- Travailler en responsabilité au service d'un projet
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie

## **D- Les conséquences sur les formations**

### 1- La progression dans le cursus

Les compétences attestées en fin de cursus Licence font l'objet d'une construction progressive au cours des trois années du cursus. Nous proposons ici quelques repères intermédiaires qui ne sont pas classés par année de formation, mais qui peuvent permettre de concrétiser des points d'appuis pour s'orienter au cours du cursus.

#### **Repère intermédiaire 1**

- Auto-Organisation pour acquérir, stocker et restituer de l'information
- Compréhension des concepts fondamentaux de l'analyse de l'activité physique ou sportive (AP/S)
- Initiation d'un public à l'AP/S
- Pratique personnelle de l'AP/S

#### Compétences disciplinaires

- Identifier les concepts théoriques essentiels des sciences du sport et de la motricité
- Identifier les éléments fondamentaux constitutifs d'une pratique de plusieurs AP/S
- Acquérir d'un niveau d'habileté dans plusieurs AP/S

#### Compétences pré professionnelles

- Connaître les métiers et fonctions d'un secteur professionnel
- Maîtriser les bases de l'intervention pédagogique dans les AP/S en garantissant la sécurité des publics

#### **Repère intermédiaire 2**

- Mobiliser un éclairage théorique de l'Activité Physique et/ou Sportive (AP/S)
- Définir un projet personnel de formation
- Analyser une pratique personnelle de l'AP/S
- Participer à une démarche de projet dans un secteur professionnel

#### Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts théoriques essentiels des sciences du sport et de la motricité pour l'analyse de l'AP/S
- Identifier des modèles technologiques d'analyse de l'AP/S
- Analyser une pratique personnelle du point de vue technique, processus internes sollicités et ressources engagées

#### Compétences pré professionnelles

- Appréhender des problématiques et enjeux d'un secteur professionnel
- Disposer d'une première expérience à visée professionnelle

### **Usages de ces repères**

Compte tenu des spécificités de la filière STAPS et de l'objectif du plan de réussite en licence, il est indispensable que ces repères permettent aux étudiants de se guider dans l'offre de formation universitaire pour aller éventuellement vers une insertion professionnelle différente.

La situation actuelle de la Licence mention STAPS est

- une certification de DEUG à la demande de l'étudiant en fin de L2 qui lui permet l'obtention d'une carte professionnelle. Cette possibilité sert de recours en cas d'échec et d'accès à une rémunération dans l'encadrement du sport pour assumer la poursuite d'études.
- Une certification de type DEUST (19 formations) qui fonctionne sur des cibles professionnelles et qui reste un niveau demandé par les partenaires sociaux de ce secteur. Ceci concerne 450 diplômés environ par an.
- Une Licence professionnelle elle aussi ciblée sur des secteurs très précis. Ceci concerne 700 diplômés.
- Une spécialité de Licence STAPS qu'obtiennent un peu moins de 6000 étudiants

L'ambition de réussite des étudiants impose donc une réflexion sur celles et ceux qui souhaitent s'insérer par d'autres voies que la Licence mention STAPS ou bien les niveaux supérieurs. Le DEUG n'est plus suffisamment lisible dans le schéma LMD et seuls les DEUST et les Licences professionnelles peuvent ainsi constituer une opportunité.

Plusieurs conditions sont alors à remplir par l'ensemble des composantes de STAPS en ce qui concerne le DEUST

- Faire usage du DEUST AGAPSC (animation gestion des activités physiques, sportives ou culturelles) dont les prérogatives d'exercice sont suffisamment souples, mais aussi les autres DEUST quand ils correspondent aux compétences des équipes et aux besoins d'emploi.
- Développer l'offre coordonnée d'un tel DEUST sur tout le territoire pour que l'accès soit possible pour le plus grand nombre
- Positionner cette offre vis-à-vis des repères 1 en ce qui concerne les DEUST et 2 en ce qui concerne les Licences professionnelles.
- Organiser l'alternance et le recours aux fonds de la formation professionnelle pour que ce diplôme soit immédiatement reconnu par le champ professionnel.

En ce qui concerne la Licence professionnelle, elle correspond à un projet particulier qui peut prendre des dimensions locales ou nationales (à la demande d'une fédération sportive par exemple). Un certain nombre de ces licences sont soumises au Code du sport pour permettre l'accès à l'emploi et le repérage national de ces formations est encore indispensable.

## 2- La répartition des crédits

La formulation de ces référentiels laisse toute marge aux universités quant aux contenus et méthodes choisis pour atteindre ces objectifs. Néanmoins, nous précisons ici quelques points de repères destinés à faciliter la mise en place de ces référentiels.

Volume relatif de chacune des trois grandes composantes du référentiel.

- Le socle disciplinaire doit caractériser 100 ECTS
- Les compétences transversales 40 ECTS
- Les compétences pré professionnelles 40 ECTS

## 3- Les contenus d'enseignement

Certaines spécificités impliquent des recommandations.

La reconnaissance professionnelle dans le sport, domaine en voie de professionnalisation, est marquée fortement par l'implication personnelle de la personne, bien souvent antérieurement à l'entrée en formation. Ceci signifie que l'exercice d'un stage pré professionnel ne peut comporter moins de trois semaines, soit 100 heures en situation d'exercice et non en simple observation.

Ceci ne préjuge pas d'autres mises en situation de découverte, par exemple en première année.

L'atteinte des objectifs d'un tel référentiel est ambitieuse. Cela nécessite des temps de travail importants pour les étudiants et des volumes d'enseignement importants de face à face pédagogique afin que ces compétences soient réellement construites.

#### 4- Les équipes pédagogiques

Faisant suite aux remarques précédentes, les équipes pédagogiques sont des éléments majeurs de la reconnaissance des diplômés par les milieux professionnels. Le socle disciplinaire étant scientifique, technique et technologique, les équipes doivent refléter l'ensemble du socle.

Par exemple, la référence à une discipline sportive est bien un incontournable de la construction d'une offre de formation de la spécialité « entraînement sportif », avec ce que cela signifie de qualité des équipes pédagogiques, d'environnement professionnel et /ou fédéral et d'appuis recherche. Il est donc impératif que cette spécialité donne une lisibilité sur des disciplines sportives précises, sur les liens avec l'environnement potentiel ainsi que sur les perspectives d'insertion. C'est à ce prix que le double objectif de poursuites d'études et d'insertion professionnelle pourra être atteint.

Enfin, ces remarques conduisent à bien signifier que l'offre de formation ne peut exister indépendamment d'un certain environnement externe, scientifique ou professionnel au sein duquel elle est forcément pertinente et surtout reconnue. Ce second point doit mieux aider les équipes à structurer leur offre à l'avenir.

#### 5- Les compétences transversales

Nous nous inscrivons dans l'idée que le niveau de qualification de la licence doit caractériser des compétences communes à tout étudiant titulaire de ce niveau.

La compétence linguistique est à la fois nécessaire dans le cadre de la poursuite d'études, mais également pour l'insertion professionnelle de ce niveau. Il s'agit pour nous d'une capacité de communication professionnelle orale et écrite qui prend pour socle une compétence générale du type B2 du CECL. C'est donc à la fois une compétence en lien avec le socle disciplinaire et en lien avec des compétences transversales de communication.

La compétence communicationnelle reste un des éléments essentiels de la professionnalisation. Ceci intègre les compétences de type C2I informatique.

Enfin, la maîtrise des principes d'éthique et de déontologie nous paraît essentielle pour un diplômé qui devra assumer des positions de cadre intermédiaire. Cette dimension caractérise selon nous le niveau d'apport universitaire pour une ouverture au monde.

Les STAPS sont enfin très concernés par la question des premiers secours. Il semble qu'il y ait là une dimension qui ne soit pas que professionnelle mais également citoyenne et donc acquise par toute personne en situation d'encadrement d'autres personnes. Le premier niveau de secours est ainsi sollicité au niveau des compétences transversales.

## E- Conclusion

Notre travail s'est organisé autour d'une ambition qui est celle de la réussite des étudiants et de leur reconnaissance renforcée par le monde du travail.

Nous mesurons que ces référentiels doivent agir comme des éléments structurants sur les équipes, les certifications ainsi que sur les contenus et les méthodes pédagogiques. C'est pourquoi il semble important que ceci ne soit que la première étape d'une nouvelle démarche et non un aboutissement. Nous devons pouvoir mesurer l'impact de ces propositions et les faire évoluer en fonction des réponses apportées sur le terrain.

Jean Louis Gouju

Chargé de mission DGESIP

Le 09 Mai 2011